

COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 18 septembre 2020
sous la présidence de M. WASBAUER Raymond

Date de convocation : 11 septembre 2020

Nombre de conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 15
Conseillers présents : 14

Présents : M. WASBAUER Raymond, Maire,
Mmes et MM. DINDINGER Elodie, ANTHONY Roger, SUM Jean-Pierre, VIEUX Salomé,
KURTZ Rémi, SEEWALD Biljana, ENSMINGER Julien, GUILLAUMÉ Audrey, STUMPF Etienne,
KEMPF Thierry, BURGER Marc, FAUTH Jonathan, MILBACH Yves.

Absents : DORCZYNSKI Maxime.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de la séance du 26 juin 2020
2. Approbation du compte rendu de la séance du 24 juillet 2020
3. Suppression du poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à 20/35^{ème}
4. Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à 24/35^{ème}
5. Location du local commercial au 3 Grand'rue
6. Projet d'aménagement
7. Achat d'un broyeur
8. Divers

Le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20h30.

2020-41/9.1 Approbation du compte-rendu de la séance du 26 juin 2020 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **approuve**, à l'unanimité des membres présents, le compte rendu de la réunion du 26 juin 2020.

2020-42/9.1 Approbation du compte-rendu de la séance du 24 juillet 2020 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **approuve**, à l'unanimité des membres présents, le compte rendu de la réunion du 24 juillet 2020.

2020-43/4.1 Suppression du poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à 20/35^{ème} :

Lors de la réunion du 30 novembre 2012, le conseil municipal avait créé un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à raison de 20/35^{ème}.

Le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de supprimer ce poste en raison de l'embauche de la nouvelle secrétaire de mairie dont la durée hebdomadaire de service va être modifiée.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de membres présents :

- de supprimer le poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à raison de 20/35^{ème},
- d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces relatives à la suppression du poste.

2020-44/4.1 Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à 24/35^{ème} :

Le Maire informe le Conseil Municipal, que suite à l'embauche de la nouvelle secrétaire de mairie, il y a lieu de créer un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe permanent à raison de 24/35^{ème} à compter du 1^{er} octobre 2020.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- de créer un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe permanent à raison de 24/35^{ème},
- d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces relatives à la création du poste.

2020-45/3.3 Location du local commercial au 3 Grand'rue :

Le Maire informe le Conseil Municipal que le local commercial au 3 Grand'rue va être reloué. En effet, une personne a répondu à l'annonce pour la location. Il s'agit d'une coiffeuse qui veut ouvrir son salon de coiffure.

Le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le loyer à 340 € mensuel et de ne pas demander de loyer jusqu'au 31 décembre 2020 étant donné que la personne va faire des travaux de rénovation.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- de louer le local commercial à compter du 14/09/2020 à SAB'REVOLUTION,
- de fixer le loyer à 340 € mensuel et 80 € de charges. Le loyer sera demandé à compter du 01 janvier 2021,

- de demander une caution égale à un mois de loyer.
- de demander au locataire de contracter une assurance pour ce local,
- d'autoriser le Maire à signer le contrat de bail,
- d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces relatives à la location du salon de coiffure.

2020-46/8.3 Projet d'aménagement :

Lors de la réunion du conseil municipal du 26 juin 2020, le Maire avait informé les conseillers que le projet de création d'un kiosque autour de l'armoire électrique était annulé faute d'accord de la part d'Enedis et qu'il lui fallait trouver une autre utilité. Le Maire avait demandé aux conseillers de trouver des idées pour l'aménagement de ce kiosque.

M. ENSMINGER Julien propose de l'installer à côté de la salle polyvalente. Il pourrait ainsi servir lors de fêtes de famille ou lors de mariage comme décor pour les photos, par exemple. M. MILBACH Yves propose de l'installer dans la rue du lavoir afin de valoriser le lavoir qui s'y trouve.

Le Maire présente un projet d'aménagement du kiosque à côté de la salle polyvalente avec un terrain de pétanque ainsi qu'un espace parking supplémentaire.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- d'autoriser le Maire à faire les démarches pour l'aménagement du kiosque à côté de la salle polyvalente,
- d'autoriser le Maire à signer les devis concernant l'achat du matériel,
- d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

2020-47/1.7 Achat d'un broyeur :

Le Maire propose au Conseil Municipal de faire l'acquisition d'un broyeur de branches et de végétaux pour obtenir du compost dans le cadre des investissements liés à la mise en place de végétaux. Il pourra servir aux habitants qui pourront récupérer les copeaux de bois de leurs propres déchets verts.

Dans le cadre de l'opération « Zéro pesticide en zones agricoles » l'Agence de l'Eau Rhin Meuse donne une aide financière pour cette acquisition.

Le Maire présente le devis des Ets RUFFENACH d'un montant de 14.500,00 € HT. Il propose au Conseil Municipal de retenir cette offre.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- d'autoriser le Maire à signer le devis des Ets RUFFENACH d'un montant de 14.500,00 € HT,
- d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette acquisition.

2020-48/1.7 Divers : Vente du monte escalier :

Le Maire informe le Conseil Municipal que le fauteuil monte-escalier servant à accéder à la mairie aux personnes à mobilité réduite a été vendu au prix de 3.000,00 €.

En effet, celui-ci était interdit pour les structures accueillants du public.

A ce jour, la mairie ne dispose pas d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Une demande de dérogation est à faire.

2020-49/3.5 Divers : sinistre maison 29 Grand'rue :

Le Maire informe le Conseil Municipal que la toiture du hangar à l'arrière de la maison au 29 Grand'rue tombe sur la maison 27 Grand'rue. Les tuiles tombées ont déjà fait des dégâts matériels. Une procédure de péril est en cours. Le passage de l'expert est prévu le 21/09/2020.

Selon les recommandations de l'expert, des actions seront entreprises afin que la toiture ne fasse plus de dégâts sur la maison mitoyenne.

2020-50/8.4 Divers : installation de la fibre :

Le Maire informe le Conseil Municipal que tous les poteaux bois et métalliques ont été mis en place.

A présent, il faut installer les fils de branchements afin que les habitants qui le désire puissent demander l'installation de la fibre dans leur foyer.

2020-51/1.7 Divers : chauffage, climatisation de la salle polyvalente :

Le Maire propose au Conseil Municipal de faire des travaux de climatisation dans la petite salle polyvalente. Après comparaison des différents devis, le Maire propose au Conseil Municipal de retenir le devis de l'entreprise STEINER WEY SAS de Bitche pour un montant de 12.606,34 € HT soit 15.127,61 € TTC.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- d'autoriser le Maire à signer le devis d'un montant de 15.127,61 € TTC auprès de STEINER WEY,
- d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces relatives à l'acquisition de ce matériel.

2020-52/1.7 Divers : achat nettoyeur haute pression :

Le Maire propose au Conseil Municipal de la faire l'acquisition d'un nettoyeur haute pression auprès de MECAHYDRAU de Sarralbe. Le coût du matériel est de 2.228,96 € H.T. et 2.674,75 € T.T.C.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- d'autoriser le Maire à signer le devis d'un montant de 2.6774,75 € TTC auprès de MECAHYDRAU,
- d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces relatives à l'acquisition de ce matériel.

2020-53/1.7 Divers : achat aspirateur-souffleur :

Le Maire propose au Conseil Municipal de faire l'acquisition d'un aspiro souffleur thermique auprès des Ets KLEIN Jean d'Adamswiller. Le coût du matériel est de 341,42 € H.T. et 409,70 € T.T.C.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- d'autoriser le Maire à signer le devis d'un montant de 409,70 € TTC auprès des Ets KLEIN,
- d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces relatives à l'acquisition de ce matériel.

2020-54/9.1 Divers : remise en état éclairage salle polyvalente :

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de remplacer les batteries de certains blocs d'éclairage dans la salle polyvalente. Le Maire présente le devis de l'entreprise Electricité Patrick KLEIN SARL d'un montant de 1.001,00 € HT soit 1.201,20 € TTC.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- d'autoriser le Maire à signer le devis d'un montant de 1.201,20 € TTC auprès de de l'entreprise Electricité Patrick KLEIN SARL,
- d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces relatives à la remise en état de l'éclairage de la salle polyvalente.

2020-55/9.1 Divers : tarifs salle polyvalente en 2021 :

M. MILBACH Yves, Président de COGEWEIS a proposé aux membres du comité de gestion de revaloriser les tarifs pour les habitants de Weislingen afin de faciliter la location.

2020-56/9.1 Divers : arrêté chemin communal de Weislingen à Tieffenbach :

Le Maire informe les conseillers municipaux qu'une réunion a eu lieu avec la mairie de Tieffenbach ainsi que la gendarmerie, suite à l'accident mortel qui a eu lieu sur la route communale de Weislingen vers Tieffenbach.

La commune de Tieffenbach propose d'interdire l'accès car il est tout aussi dangereux de monter et de descendre cette route. L'accès sera uniquement autorisé aux riverains habitant la rue de Weislingen ainsi qu'aux propriétaires exploitant des parcelles.

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faudra faire l'acquisition de panneaux de signalisation afin de pouvoir informer les usagers de l'interdiction de circulation sur cette route communale.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- d'autoriser le Maire à faire les démarches pour l'acquisition des panneaux de signalisation,
- d'autoriser le Maire à signer l'arrêté de voirie interdisant l'accès à la route de Weislingen à Tieffenbach,
- d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

2020-57/9.1 Divers : demande snack/ sandwicherie :

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu une demande de la part d'une sandwicherie qui voudrait venir sur la commune deux fois par mois. Le Maire propose au Conseil Municipal de donner une suite favorable à cette demande et que le snack pourrait s'installer devant l'atelier communal.

M. MILBACH Yves propose également que le comité de gestion pourrait confectionner des flammes et des pizzas à emporter une fois par mois. Il va soumettre l'idée aux membres du comité de gestion.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- d'autoriser la venue de la sandwicherie à raison de deux fois par mois devant l'atelier municipal.

2020-58/5.1 Divers : démission du Maire :

Le Maire informe le Conseil Municipal que son courrier de démission au poste de Maire sera envoyé la semaine prochaine.

Dès que sa démission sera acceptée par Mme la Préfète, une réunion sera programmée afin de pouvoir faire l'élection du Maire et des Adjoints.

2020-59/9.1 Divers : dates à retenir :

Le Maire communique les prochaines dates à retenir :

- 29 novembre : ouverture du calendrier de l'Avent. Sa mise en place se fera le 15 novembre.
- 06 décembre : fête des anciens (organisée suivant évolution du COVID)

- 18 décembre : conseil municipal.

Si la fête des anciens n'est pas maintenue selon sa forme actuelle, le Maire propose d'offrir un panier garni aux personnes âgées.

2020-60/9.1 Divers : kirb 2020 :

Cette année, la salle polyvalente ne pourra pas ouvrir le bar comme les années précédentes. Si les forains confirment leur venue, des stands de vin chaud, crêpes, knacks, ... seront proposés à l'extérieur.

2020-61/9.1 Divers : création de rue :

Mme VIEUX Salomé informe le Conseil Municipal qu'il n'y a pas de nom de rue où elle habite. Cela pose problème lors des livraisons et pour la distribution du courrier. Le Maire propose au Conseil Municipal de réfléchir à des propositions de noms pour la prochaine réunion.

2020-62/9.1 Divers : bulletin municipal :

Le Maire interroge le Conseil Municipal quant à la reconduction du bulletin municipal. Il propose de réunir le comité de rédaction. Il précise également qu'il faut avoir le réflex de prendre des photos afin de pouvoir illustrer les articles. M. MILBACH Yves précise que M. DENNINGER Eric est toujours partant pour faire partie du comité de rédaction.

2020-63/9.1 Divers : parterre salle polyvalente :

M. MILBACH Yves informe le Conseil Municipal d'un problème avec le revêtement de sol de la salle polyvalente. Les Ets BURR ayant fait l'installation ne se manifeste pas. Il propose de faire intervenir l'assurance dommage ouvrage.

2020-64/9.1 Divers : demande location salle polyvalente :

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été sollicité par une personne pour la location de la salle polyvalente à titre gracieux pour des cours de Qi gong.

Tous les points à l'ordre du jour sont traités, le Maire clôt la séance à 22 h 45.

Weislingen, le 9 octobre 2020

Le Maire,
WASBAUER Raymond

